

**CR DE LA REUNION NAO DU 10 FEVRIER 2017.**

➔ **PROPOSITION DES SYNDICATS CFDT & CGT :**

**Concernant les salaires SDH-PH :** Les bas salaires sont beaucoup plus impactés par la crise. De plus, la

Salaire brut hors ancienneté		Montant
1 500,00 €	1 743,00 €	50,00 €
1 744,00 €	1 936,00 €	40,00 €
1 937,00 €	2 233,00 €	30,00 €
2 234,00 €	6 000,00 €	20,00 €

traditionnelle distribution des augmentations en pourcentage génère des écarts de salaires entre les différentes catégories qu'il nous semble important de corriger.

Nous proposons différents montants fixes et dégressifs en fonction des salaires. Base : quartiles hors ancienneté \*

\* Chaque ligne du tableau représente un quart du personnel. La même proposition est faite pour PH.

**Salaire minima SDH-PH =** Porter ce salaire de 1 500 € à 1 550 € mensuel.

**Réévaluation des minima catégoriels SDH-PH :** La grille de salaire conventionnelle est bloquée depuis 2014. Nous proposons d'en renégocier une au sein de l'UES.

**Prime de vacances SDH-PH :** Majoration de la prime vacances SDH-PH (+ 250 €).

**Transports :** Revalorisation de la prise en charge employeur sur les TC et autres transports alternatifs à la voiture.

**Concernant les négociations annexes aux salaires :** Nous demandons l'ouverture de négociations et/ou discussions concernant notre accord temps de travail, la gestion des âges et des carrières au sein de l'UES, le droit à la déconnexion, la conciliation vie syndicale-vie professionnelle.

➔ **CONTRE PROPOSITION DE LA DIRECTION :**

**Concernant les salaires :** Nous tombons d'accord sur la nécessité de rééquilibrer la grille des salaires et corriger certains écarts. La direction nous fait la proposition suivante, basée également sur les quartiles hors CODIR (salaires de base + ancienneté). Aucune augmentation générale pour le CODIR Elle ajoutera un budget dédié aux augmentations individuelles qui sera plus clairement défini pour notre prochaine rencontre (entre 0,6% et 0,8%).

	Salaire + anc	Montant
1er quartile	1500 - 1789	1,2%
2ème quartile	1790 - 2014	0,8%
3ème quartile	2015 - 2532	0,4%
4ème quartile	2533 - 4500	0,0%

Néanmoins elle se dit intéressée par notre proposition de distribution par montant et n'est pas opposée à réfléchir sur l'ensemble de nos propositions (hors minima catégoriels). Elle nous invite à faire de même concernant ses propres propositions.

**Concernant les négociations annexes aux salaires :** Un calendrier va être établi et des propositions de travail ont été discutées. La Direction souhaite négocier pour 2017 : un accord égalité F/H, un accord sur le droit à la déconnexion et un accord vie syndicale / vie professionnelle.

**PROCHAIN RENDEZ VOUS NAO LE 3 MARS 2017**

***Vos délégués syndicaux CGT & CFDT.***